

Habitat et participation. Une approche anthropologique de projets d'habitat alternatif dans les contextes italien et français

Au cours des dernières années, la France et l'Italie voient l'émergence d'une vague d'initiatives citoyennes qui visent à promouvoir des formes non conventionnelles d'habitat. Pourquoi peut-on parler d' « habitat participatif » à propos de ces expériences et en quoi consistent-elles ? Prennent-elles les mêmes significations dans les deux contextes ? Quels objectifs se donnent-elles ? Quel est le profil des acteurs impliqués ?

Notre recherche en anthropologie vise à répondre à ces questions ainsi qu'à expliciter les logiques, les dynamiques et les pratiques structurant ce type de projets. Cette communication se compose de trois volets : un point méthodologique autour de la pertinence et de la spécificité d'une approche anthropologique et comparative de ces processus participatifs expérimentaux ; une deuxième partie concernant le sens accordé à l'expérience de la participation, ainsi qu'à sa structuration, au sein de ces projets d'habitat ; enfin, un cadrage de ces initiatives dans leurs contextes nationaux.

Habitat and participation. An anthropological approach to alternative housing projects in Italy and France

During the last years, France and Italy have witnessed an increase in citizen initiatives aiming to promote non conventional forms of housing.

Why can we talk about “participatory housing” when speaking of these experiences and what do they consist in? Do they take on the same meanings in both contexts? What objectives do they pursue, and what kind of actors are involved?

The current anthropological research project aims to answer these questions as well as to tackle the logics, dynamics and practices structuring such projects. This communication shall be formed by three sections. The first will be a methodological statement concerning the pertinence and specificity of an anthropological and comparative approach to such experimental participatory processes. The second part will instead deal with the meaning attributed to the experience of participation, as well as with the ways in which this participation is structured within these housing projects. Finally, the last section shall frame these different initiatives within their national contexts.

Habitat et participation. Une approche anthropologique de projets d'habitat alternatif dans les contextes italien et français

Au cours des dernières années, la France et l'Italie voient l'émergence d'une vague d'initiatives citoyennes qui visent à promouvoir des formes non conventionnelles d'habitat. Pourquoi peut-on parler d' « habitat participatif » à propos de ces expériences et en quoi consistent-elles ? Prennent-elles les mêmes significations dans les deux contextes ? Quels objectifs se donnent-elles ? Quel est le profil des acteurs impliqués ?

Notre recherche en anthropologie vise à répondre à ces questions ainsi qu'à expliciter les logiques, les dynamiques et les pratiques structurant ce type de projets. Cette communication se compose de trois volets : un point méthodologique autour de la pertinence et de la spécificité d'une approche comparative et anthropologique de ces processus participatifs expérimentaux ; une deuxième partie concernant le sens accordé à l'expérience de la participation, ainsi qu'à sa structuration, au sein de ces projets d'habitat ; enfin, un cadrage de ces initiatives dans leurs contextes nationaux.

Tout d'abord, nous allons éclairer ce que l'on entend par « habitat alternatif », expression qui, bien que vague, a le mérite d'englober la variété de ces projets émergents.

En effet, loin d'être un mouvement structuré et cohérent, ce modèle d'habitat cherche actuellement à constituer son identité. Sous les termes variés de cohousing, habitat groupé, coopératives d'habitants, autopromotion et, tout dernièrement, d'habitat participatif, ces initiatives partagent néanmoins l'objectif d'un habitat qui valorise le « vivre ensemble, chacun chez soi » et restitue aux usagers la maîtrise de leur environnement.

Au-delà des différences, il est possible d'identifier des principes communs aux projets en cours de réalisation.

En premier lieu, ces initiatives valorisent une démarche collective et coopérative dans l'habitat tout en revendiquant le respect de l'espace privé de chaque ménage. En effet, l'élément central de cette solution résidentielle est une articulation réfléchie et fonctionnelle entre l'autonomie des logements particuliers et les avantages d'un nombre variable de services, de ressources et d'espaces à disposition de tous (salle commune, buanderie, chambre d'amis, atelier de bricolage, crèche, jardin, potager, voiture partagée, etc.). Les espaces et les équipements communs varient selon la surface, le budget et les priorités du groupe.

Deuxièmement, ces formes d'habitat promeuvent la participation active des habitants à l'ensemble des étapes de conception, de réalisation et de gestion du projet.

Enfin, ces initiatives inscrivent leurs démarches dans les réflexions de l'économie sociale et solidaire, de la participation citoyenne, de l'écologie et du développement durable.

Donc, concrètement, comment la question de la participation est-elle mobilisée, intériorisée et entendue par les acteurs engagés dans ces projets émergents ? Comment les logiques collectives et individuelles arrivent-elles à s'articuler au sein de ces initiatives ?

Avant de nous attaquer à ces sujets, il semble nécessaire de clarifier la démarche méthodologique qui a été adoptée et les raisons qui l'ont motivée.

Pourquoi une analyse comparative ?

La méthode comparative est aujourd'hui une approche questionnée du point de vue théorique et méthodologique.

En réaction aux travaux de Marcel Détiene¹, les chercheurs s'interrogent sur la légitimité d'analyser les sociétés en tant que « systèmes », autrement dit, « des ensembles cohérents qui attribuent une place définie à chacun des éléments qui les composent »², des systèmes donc, dont on peut comparer les structures. Il en découle une tendance à considérer « vaine toute stricte tentative de comparaison »³, approche accusée de ne pas rendre justice à la complexité du réel. Le danger d'une lecture binaire de la réalité serait, notamment, de tomber dans des catégories préconstruites, en passant ainsi à côté de la spécificité des objets observés et de l'inattendu. L'opportunité d'une approche comparative, loin de s'imposer comme une évidence, nécessite alors d'être interrogée au cas par cas. Il n'est donc pas sans importance d'explicitier l'intérêt de l'approche comparative dans le cadre de cette recherche :

- En premier lieu, il est possible de constater que ces solutions résidentielles alternatives ne sont pas la prérogative d'un pays spécifique. Une vision supranationale des déclinaisons que ce type d'expériences a eu en Europe et ailleurs dans le monde (Canada, Etats-Unis, Japon) permet d'appréhender la grande flexibilité des modèles collectifs et participatifs d'habitat, capables de s'adapter graduellement et avec succès

¹ Auteur de « Comparer l'incomparable » (2000). A noter également l'ouvrage de Cécile Vigour (2005) « La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes ».

² Traimond Bernard, 2005, « La comparaison anthropologique aujourd'hui ».

³ Ibidem.

à différents contextes géographiques et culturels en proposant des solutions variées et pertinentes (*bofaelleskaber* au Danemark, *cohousing* aux Etats-Unis, *habitat groupé* en France et Belgique, *centraal wonen* aux Pays Bas, *kollektivus* en Suède, *baugruppen* en Allemagne, etc.).

- Deuxièmement, en ce qui concerne la comparaison France - Italie, il a été constaté que ces deux pays sont en train de vivre en même temps (à partir des années 2000, avec une accélération au cours des cinq dernières années) et avec un intérêt croissant de la part des médias et de la société civile, l'émergence de ces « nouvelles » initiatives citoyennes d'habitat. Une fois identifié ce parallèle entre deux pays si proches mais qui toutefois ne se réfèrent pas l'un à l'autre, la comparaison des projets d'habitat alternatifs en Italie et en France est apparue comme un moyen approprié de questionner les analogies et les divergences et d'enrichir l'observation.
- Enfin, l'approche comparative permet non seulement de mettre en relation les aspects les plus concrets de ce sujet (le nombre des projets, les acteurs impliqués, les phases de structuration du processus, les relations avec les institutions, les législations en vigueur, etc.) mais aussi, à partir de l'analyse de ces données, de décoder les dimensions sociales, politiques et culturelles structurant les différents contextes. En effet, l'outil comparatif se révèle efficace pour identifier les éventuels décalages entre les deux pays en ce qui concerne les visions et les pratiques de la participation, de la propriété, de la citoyenneté, des savoirs techniques, de la consommation et du sens du collectif.

De l'intérêt d'une approche anthropologique

Le deuxième point méthodologique vise à illustrer notre démarche en tant qu'anthropologue observant des processus participatifs expérimentaux.

Ces formes d'habitat alternatif sont actuellement au centre de l'intérêt de plusieurs recherches au sein de disciplines variées (sociologie, urbanisme, architecture, psychologie sociale). Cette pluralité d'approches enrichit le débat, néanmoins elle nécessite de garder une posture réflexive autour des démarches suivies et d'explicitier l'apport particulier de chaque orientation. En quoi donc le regard anthropologique se révèle-t-il pertinent ?

Si les « lieux du politique » au sein des sociétés non-étatiques ont déjà été l'objet de l'anthropologie (Abélès, 1983), cette discipline doit maintenant se tourner vers les espaces de

pratiques quotidiennes du *politique* que l'on peut observer dans nos propres sociétés (Neveu 1997 ; 2003). Comme Neveu le fait remarquer, en questionnant des catégories normatives figées, le regard anthropologique permet de traiter les thèmes du politique, de la participation et de la citoyenneté en tant que concepts « socialement et politiquement fabriqués », mis en pratique et questionnés par les acteurs au sein de processus empiriquement observables dans des contextes spécifiques (Neveu, 1997 ; 2003 ; Leca, 1991).

À ce titre, nous mettons l'accent sur l'intérêt qu'il y a à interroger le sens du politique et les formes de citoyenneté active au-delà du cadre institutionnel⁴, à partir de l'observation directe de l'appropriation (par les pratiques et dans les discours) qu'en font les acteurs dans des expériences localisées déterminées.

Dans le cas de notre sujet de recherche, la variété des dénominations employées pour qualifier ces formes d'habitat témoigne de la complexité du phénomène.

Face à un objet mouvant et à une pluralité de démarches et de revendications, il a paru nécessaire de définir dès le départ les critères pour sélectionner les terrains de recherche. L'observation a ainsi été arrêtée à un nombre limité de projets en cours de réalisation (Turin, Paris XIXème, Montreuil) afin d'en assurer un suivi rigoureux et sur le long terme. Par ailleurs, nous avons fait le choix de suivre des expériences nées en milieu urbain, en accession à la propriété et à partir de l'initiative spontanée et volontaire d'un groupe de citoyens⁵.

L'observation participante (réunions, situations informelles, événements, blogs et google-groupes) et les entretiens individuels, ouverts ou semi-directifs, sont en train de livrer une vision « de l'intérieur » du processus de réalisation de ces expériences, et de valoriser de façon heuristique le sens que les futurs cohabitants donnent à leurs actions. Autrement dit, nous avons choisi de mettre en avant l'expérience des adhérents aux projets : d'un côté nous prenons en considération les définitions qu'ils emploient, leurs motivations et leurs pratiques ; de l'autre nous attirons l'attention sur les outils, les dynamiques et les stratégies qui structurent ces projets.

⁴ En revanche, certaines lectures récentes de l'ethnographie de la citoyenneté (Mariot, 2010) semblent reléguer l'observation des rapports dits ordinaires à la vie politique aux seuls moments de participation politique institutionnelle (vote, concertations, etc.).

⁵ À noter que, en fonction des projets, le processus d'élaboration et de concrétisation peut éventuellement être encadré et accompagné par des associations ou par des professionnels. De plus, à l'heure actuelle, il existe également des nombreuses initiatives lancées par des municipalités. Toutefois, nous avons privilégié l'analyse de projets initiés « par le bas ».

La démarche anthropologique permet ainsi de récupérer et de valoriser le point de vue des acteurs impliqués, tout en le mettant en relation avec les pratiques et les dynamiques observées⁶.

De plus, dans les cas étudiés, l'observation participante et le partage prolongé du quotidien atténuent l'extériorité du chercheur et la méfiance inhérente à sa présence. Il est ainsi possible d'accéder, lors des entretiens, à des échanges plus généreux et spontanés qui permettent de définir les différentes motivations et stratégies au sein des projets.

Pourquoi et comment « participer » dans l'habitat ?

Objet particulier chargé de significations sur le plan identitaire, l'habitat a souvent été le cadre et le vecteur de revendications d'ordre politique et idéologique, le lieu d'expérimentation de nouveaux équilibres sociaux. Ces dernières années, en France, c'est en grande partie à l'échelle du territoire que se joue « l'impératif participatif », en invitant les citoyens à être partie prenante des décisions publiques concernant leur cadre de vie⁷ (Blondiaux, Syntomer, Bacqué, Carrel, Neveu, Fourniau). Comme il a été énoncé par Bacqué (2005), « l'idée sous-tendue selon laquelle la proximité favoriserait la démocratie, s'accompagne de l'idée que la proximité favoriserait l'intégration, le lien social, le vivre ensemble, et comporte souvent une connotation nostalgique, un regret du village ou du quartier populaire d'antan où "tout le monde se côtoyait et se connaissait" ».

Les questions inhérentes à l'habitat semblent ainsi être de plus en plus aptes à susciter une mobilisation collective des individus.

Si, dans le cadre des dispositifs participatifs institutionnels, il s'agit d'une participation proposée (parfois « imposée ») « par le haut », dans le cas des expériences de cohabitat observées, nous nous trouvons face à une action spontanée et volontaire, née au sein de la société civile. Ces initiatives font ouvertement le lien entre un mode différent d'habiter et de

⁶ À ce propos, le chercheur se doit de ne pas tomber dans la tyrannie de la verbalisation des ses observés. Autrement dit, il est nécessaire de garder une posture critique et de ne pas assimiler directement le point de vue du groupe, ainsi que de certains acteurs par rapport à d'autres (piège de l'« enclichage », Olivier de Sardan, 1995). Le risque est d'autant plus réel lorsqu'on observe des acteurs qu'ont une posture très réflexive sur leur expérience, qui contrôlent leur image et leurs discours et qui partagent les mêmes réseaux sociaux et culturels du chercheur.

⁷ La loi Vaillant du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, a institué l'existence obligatoire des conseils de quartier dans les communes de plus de 80 000 habitants.

concevoir son habitat et un changement de vie et de société. Par ailleurs, elles s'insèrent dans le débat autour des processus participatifs expérimentaux.

Par conséquent, comment le thème de la participation est-il intériorisé et compris par les adhérents aux projets ? Quelles motivations poussent les acteurs à s'engager et à participer ?

Au risque d'imposer une distinction qui ne rend pas justice à l'articulation complexe du phénomène, nous pouvons esquisser deux tendances qui sont véhiculées par les adhérents aux projets :

- Participer « pour soi »

Les initiatives de cohabitat promeuvent la participation active des habitants aux différentes étapes du projet. Par ce biais ces expériences proposent aux usagers de se réapproprier la maîtrise de leur environnement. En effet, en questionnant les logiques conventionnelles du marché du logement, les participants aux projets revendiquent le droit à être les acteurs principaux de leur cadre de vie et à rechercher de la « qualité » et du « sens » dans l'expérience de l'habitat. Ainsi, dans la phase de co-conception des appartements et des espaces communs, les futurs habitants vivent une expérience collective épanouissante, bien que complexe, qui leur permet de concevoir un habitat « sur mesure », non standardisé, dans le quel s'identifier pleinement. Ensuite, en ce qui concerne la phase future de co-gestion de l'immeuble, les participants invoquent la nécessité de « se sentir concernés » par leur cadre de vie, et de réfléchir à la valeur du partage et des espaces collectifs. Par ailleurs, le processus participatif de réalisation du projet est valorisé par les acteurs car il permet une montée en compétences (techniques, civiques, relationnelles) et une valorisation de soi.

Ainsi, la participation, modalité d'action collective, permet en même temps d'atteindre des objectifs et des motifs de satisfaction sur le plan personnel.

Dans la même lignée, la participation active à la réalisation du projet est considérée par les acteurs comme le processus qui va rendre possible des rapports de voisinage volontaires, conviviaux et solidaires. Par le biais de moments de rencontre, de confrontation et de débat, les participants s'emploient à définir une vision partagée et co-construite du projet, ce qui va permettre la création d'un réseau social solide avec un sentiment d'enrichissement perçu dans l'expérience de l'habitat.

En lien avec une vision de « démocratie de proximité », l'aspiration à un sentiment d'appartenance accru et porteur de bien-être dépasse les limites de l'immeuble pour englober

la dimension du territoire qui l'entoure. En effet, en gardant une posture critique par rapport au risque de repli communautariste et d'enfermement dans « l'entre-soi », ces initiatives témoignent d'une volonté d'intégration à la vie du quartier où elles s'établissent (mise à disposition de la salle commune aux associations locales, projets et activités d'utilité collective, dialogue et coopération avec les instances politiques et associatives, etc.). D'ailleurs, certains participants avancent même l'idée qu'elles pourraient devenir le « moteur » de la vie associative du quartier, en jouant un rôle de premier plan dans les processus de rénovation urbaine.

Ainsi, l'intérêt de cette pratique de participation dans l'habitat peut dépasser le cadre du simple groupe de cohabitants. Ceci nous renvoie à la deuxième famille de discours liés à ces processus participatifs.

- Participer « pour les autres »

Le cohabitat en France et en Italie constitue une solution expérimentale qui doit encore faire ses preuves. D'ailleurs, les projets rencontrent de nombreuses difficultés dans leur parcours à cause d'un manque d'outils techniques, légaux et juridiques adaptés ; d'où la mise en place de stratégies visant à la reconnaissance (Caillé, 2007 ; Honneth, 2000) de la légitimité de cette solution d'habitat par les institutions.

À ce propos, l'adoption de la terminologie d' « habitat participatif », qui a vu le jour en France officiellement lors des rencontres nationales de Strasbourg en novembre 2010, peut être lue comme une tentative de fédérer les différentes formes françaises de cohabitat face aux institutions. En effet, en associant étroitement ces projets d'habitat à la rhétorique de la citoyenneté active, cette dénomination a le mérite de les rendre lisibles et attractifs aux yeux de la société civile et des municipalités. Nous constatons donc que le terme « participatif » est ici mis en avant par les acteurs (par rapport à habitat groupé, autopromotion ou coopérative d'habitants) dans l'objectif tacite d'attirer l'attention et la bienveillance générales, et notamment des collectivités (au même titre que la rhétorique de la « mixité » et de l'« écologie »). D'ailleurs, certains des adhérents aux projets n'hésitent pas à les qualifier de « laboratoires de démocratie », toute en invoquant le caractère d' « exemplarité » de ce modèle d'habitat sur le plan social, politique et écologique⁸.

⁸ Toutefois, cette idée d'« exemplarité » est affichée de façon variable au sein des groupes, certains des participants ne se reconnaissant pas dans cette posture. Dans ce cas, on souligne plutôt le caractère personnel de ce choix de vie en nuancant le constat que cette démarche puisse être un « modèle » indiscutable pour tous

Evidemment ces deux logiques qui expliquent l'intérêt porté à la « participation » (dans les pratiques et dans les discours, entre convictions et stratégies) sont, en réalité, étroitement imbriquées. De plus, elles suggèrent plusieurs pistes de réflexion.

Entre *homo participans* et *homo consumens* : le politique au quotidien

Tout d'abord, les observations que nous venons d'énoncer nous amènent à traiter plus explicitement la question de la sociologie des adhérents aux projets. A ce propos, il semble pertinent d'évoquer la figure du « bon citoyen » (Talpin, 2006), catégorie distinctive qui départage, dans ce cas, le *participant* par rapport à celui qui *ne participe pas*, ceci en relation au regard extérieur (collectivité, médias, société civile), ainsi qu'à une logique de réflexivité des acteurs par rapport à leur action (Giddens, 1986).

Nous pouvons faire le même constat lorsque les participants mobilisent la catégorie de consommateur engagé, critique ou responsable.

Par conséquent, le lien entre engagement politique et consommation semble être clairement tracé dans ces projets d'habitat alternatif. D'ailleurs, leur action s'inscrit explicitement dans les réflexions de l'économie sociale et solidaire.

Le binôme « consommateur-citoyen » nous renvoie donc à plusieurs thèmes que nous laissons, pour l'heure, à l'état de questionnement :

- Quel est le profil des participants aux projets ? Ces expériences s'insèrent dans le débat autour de la figure du « militant » (Ion, 1997) dans notre époque. En effet, les individus qui s'engagent dans ce type d'initiatives, sont très majoritairement déjà impliqués dans les secteurs et les réseaux de l'économie sociale et solidaire⁹ et de l'écologie. C'est précisément à travers ces circuits que les groupes-projets et les associations d'accompagnement recrutent et cooptent leurs adhérents. Le profil de ces « militants » est proche de celui que Catherine Bidou appelait dans les années 80 « les aventuriers du quotidien » (Bidou, 1984), et de celui des acteurs observés par Claire Lamine dans sa recherche autour des AMAP (Lamine, 2008) : catégorie socioprofessionnelle élevée, travaillant dans le secteur public ou en profession libérale, qui dispose d'un capital

citoyens.

⁹ AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) ; CIGALES (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire) ; SEL (Systèmes d'Échange Locaux) ; Banche de tempo (SEL italiens) ; GAS (Gruppi di Acquisto Solidali, en français : Groupes d'Acquisition Solidaires) ; etc.

culturel et social important, mais appartient aux couches de revenus moyens. Ces individus tiennent, dans la réalisation et la consommation de l'habitat, les mêmes discours et pratiques qu'ils soutiennent dans d'autres secteurs de leur vie (alimentation, habillement, mobilité, vie associative, etc.).

- Deuxièmement, quelle est leur vision de l'engagement et du *politique* ? Comment les pratiques individuelles s'articulent-elles avec l'intérêt collectif (de Singly, 2000, 2003 ; Corcuff, Ion, de Singly, 2005)? Dans les projets observés, le *politique* est vécu et intériorisé en tant que pratique au quotidien qui prend en compte une certaine vision du monde (pour ainsi dire « alternative ») et qui se propose de modifier les équilibres sociaux dominants. Par conséquent, il s'agit d'un processus *horizontal* et durable qui engage en même temps la dimension collective et individuelle¹⁰. Cela n'est pas sans rappeler le concept de « consumérisme politique » de Micheletti qui se réfère aux pratiques de consommation en tant que formes de participation politique articulant individualisation et action collective (Micheletti, 2003).
- Enfin, quel lien peut-on tracer entre réalisation personnelle et sens civique ? Ces projets semblent se structurer autour d'une négociation continue entre l'aspiration à l'intérêt du collectif et l'ambition de protéger les intérêts et les espaces individuels au quotidien, à plus forte raison lorsqu'on considère le lourd investissement émotionnel, financier et identitaire qui caractérise l'objet « maison ». D'ailleurs, les initiatives actuelles risquent souvent d'échouer à cause de cette difficulté à « se concevoir et agir ensemble », ainsi qu'à dépasser les logiques individuelles pour atteindre une solution partagée, participée et coproduite.

Une contextualisation nécessaire

Les réflexions exposées plus haut se révèlent, pour la plupart, pertinentes pour les contextes français et italien et ne prennent pas en compte les différences existantes. Comme nous l'avons évoqué en traitant des risques inhérents à la méthodologie comparative, il est indispensable de se garder d'adopter une vision binaire, caricaturale et culturaliste des deux pays. La réalité est bien plus complexe et brouillée que ce qu'un schéma stéréotypé pourrait suggérer. En effet, sans tomber dans le piège de définir deux cultures de la participation et de

¹⁰ Toutefois, il ne faut pas négliger qu'une vision plus « institutionnelle » de *la politique* est également présente dans ces projets. En ce qui concerne les relations avec les collectivités, nous nous trouvons face à des stratégies d'action qui suggèrent la persistance d'une logique politique verticale traditionnelle.

la politique italienne et française monolithiques, il est néanmoins possible, en partant de l'observation située de ces initiatives émergentes d'habitat, de repérer un certain nombre de distinctions entre les expériences dans les deux pays. Ce jeu d'échelles se révèle indispensable. En effet, la prise en compte des contextes locaux et nationaux de ces projets jette un jour nouveau sur le sens que ces initiatives prennent aux yeux de leurs acteurs et au sein des sociétés dans lesquelles elles sont développées. Par conséquent, nous essayerons ici d'esquisser quelque constat à propos des expériences italienne et française.

- 1) Tout d'abord, nous attirons l'attention sur les dénominations employées pour définir ces initiatives. Si, en France, les termes d'habitat groupé, coopérative d'habitants, autopromotion et habitat participatif reflètent une variété d'enjeux et peuvent suggérer une difficulté à « faire front commun » ; en Italie, depuis 2005, le terme de « cohousing » a été adopté à l'unanimité. L'association *Rete Italiana Cohousing* (Réseau italien cohousing) semble pour l'heure être capable de fédérer des instances qui valorisent les points communs malgré les éléments divergents.
- 2) Les affiliations. Largement inspirées par des expériences célèbres sur leurs territoires et à l'étranger¹¹, les initiatives récentes de cohabitat reconnaissent des affiliations significatives au sein de leurs contextes nationaux. En particulier, les projets en cours en France font référence aux nombreuses expériences qui, à partir des années 80, se sont fédérées au sein du Mouvement de l'Habitat Groupé Autogéré (aujourd'hui Eco Habitat Groupé). En conséquence, les initiatives françaises récentes inscrivent leur démarche dans une tradition fortement connotée du point de vue idéologique et politique.

En revanche, en ce qui concerne le cas italien, il n'est pas anodin de souligner le lien existant entre les projets actuels de cohousing et la réalité des *condomini solidali* (les *immeubles solidaires*) de l'association « Mondo, Comunità e Famiglia »¹². Ces

¹¹ À noter sur le territoire français et italien, entre autres : les expériences des cités ouvrières du fin XIXe siècle (ex. le Familistère de Guise); les mouvements d'auto construction et de gestion coopératives (ex. les Castors et les coopératives d'habitants) qui se sont largement développés dans les années de l'après-guerre; les solutions alternatives d'habitat des communes des années 70. En ce qui concerne les références à l'étranger, on signale les expériences des éco-quartiers nord européens, les *baugruppen* allemands, le cohousing danois, ainsi que les formes d'habitat coopératif suisses et québécoises.

¹² Bien sûr, les initiatives de cohousing se situent également dans la lignée, entre autres, des expériences des Eco-villages et des communes des années 70. Toutefois, nous souhaitons ici attirer l'attention sur le fait qu'en Italie, l'expérience la plus proche de celle du MHGA français se révèle être celle de l'association « Monde, Communauté, Famille ». Néanmoins, comme on le verra, nous ne retrouvons pas le même contexte idéologique

expériences d'habitat collectif et solidaire ont été initiées en 1978 et comptent aujourd'hui une trentaine de projets, en particulier dans les régions du Piémont et de la Lombardie. L'élément qui distingue ces projets est leur adhésion à un fond idéologique catholique très fort, la composante religieuse n'étant pas toutefois un facteur discriminant à l'adhésion aux groupes. Comme dans le cohabitat, ces projets prévoient une articulation entre espaces privés autonomes et espaces mutualisés. Toutefois, ils radicalisent la valeur du partage au point de prévoir une « caisse commune » pour les revenus des habitants et un système de chèques en blanc, pour que chacun puisse se verser chaque mois ce dont il a besoin. L'accueil temporaire des personnes en difficulté est un autre aspect structurant de la vie dans le *condomini solidali*.

Si les initiatives italiennes actuelles de cohousing revendiquent leur laïcité et n'adhèrent pas à ces principes radicaux, elles s'inspirent toutefois de ces expériences de partage et d'ouverture. D'ailleurs, certains groupes de MCF sont membres actifs du Réseau Italien Cohousing et plusieurs individus militent en même temps dans les deux contextes associatifs.

- 3) Le « citoyen », la « communauté » et la « famille ». Comme la proximité avec les expériences de MCF le suggère, le concept de « communauté », sujet « sensible » dans la tradition républicaine française, trouve une place significative dans les projets italiens de cohabitat. Cela n'est pas sans se référer à une certaine tradition de « relation à l'État » dans les deux pays. Suite à nos observations, nous formulons l'hypothèse que si, en France, l'« impératif participatif » ainsi que la rhétorique politique laïque et républicaine visent à responsabiliser fortement les citoyens sur les conséquences de leurs actes et de leurs initiatives individuels et collectives ; en Italie, pays qui a pu être défini « sans État » (Cassese, 2011), cette « responsabilisation » a été traditionnellement laissée aux communautés (religieuses, territoriales) et, en particulier, à « la famille ». Par conséquent, nous pourrions considérer qu'en Italie, pays fortement décentralisé, ces initiatives (ainsi que la famille) œuvrent « à la place de l'État » (particulièrement absent, entre autres, des politiques pour le logement). D'ailleurs, les participants aux projets font preuve d'une certaine désillusion à l'égard des pouvoirs publics. En revanche, en France, dans la lignée d'une tradition étatique

dans les deux cas.

forte, on pourrait supposer que ces projets travaillent de leur côté de manière autonome pour que leur engagement soit finalement reconnu par l'État¹³. Si ces deux tendances peuvent être esquissées à un niveau général, nous tenons à les nuancer en ce qui concerne le ressenti personnel des adhérents aux projets.

4) Le métier du citoyen. Si les projets de cohabitat mobilisent l'idéal d'une « solidarité citoyenne » dans les deux pays, nous nous interrogeons autour du sens que ce concept peut prendre. Dans les projets italiens, nous retrouvons une valorisation importante de la qualité « relationnelle » de la citoyenneté. Cet aspect est également souligné dans les expériences françaises. Néanmoins, nous relevons dans les projets français la présence significative d'un recours à un idéal de « technicité » en lien avec la citoyenneté. En particulier, les adhérents aux projets semblent avoir intériorisé l'idée qu'il faut présenter un certain nombre de compétences pour atteindre le statut de « citoyen crédible » aux yeux des institutions et de la société civile. A nouveau, cette distinction ne rend pas justice à l'articulation complexe du phénomène. Toutefois, on peut s'interroger sur les différentes nuances du « métier de citoyen » (Sintomer, 2008) qui mettent l'accent, du côté italien, plutôt sur la capacité « à être solidaires, à s'entraider et au faire ensemble » et, du côté français, sur la valorisation de l'acquisition de compétences (connaissances et savoir-faire).

5) La professionnalisation autour du cohabitat. Le concept de cohousing a été introduit en Italie en 2005 par l'intermédiaire de la société de promotion sociale Cohousing ventures qui se proposait, suivant le modèle nord-américain, de remplir le rôle de promoteur et d'accompagnateur de projets. Cette démarche « commerciale » et « exclusive » (la société considérait détenir le copyright moral du modèle du cohousing en Italie) a suscité les réactions de nombreuses associations (entre autres à Turin, Rome, Bologne, Florence) qui, à partir de 2007, se réapproprient la cause du cohousing tout en misant sur une citoyenneté horizontale et sur la maîtrise totale du projet de la part des futurs habitants.

En revanche, dans le contexte français, suite à une première vague d'expériences nées de l'initiative citoyenne, nous assistons aujourd'hui au développement des figures et des offres professionnelles autour du cohabitat.

¹³ Comme nous l'avons énoncé précédemment, le choix du terme « habitat participatif » semble en effet aller dans cette direction.

Quel est le sens de ces développements du modèle dans les deux pays ? Pour l'heure, nous nous limitons à relever ces différentes tendances. La suite de la recherche nous permettra d'y répondre.

Bibliographie

Actes du 9^{ème} forum de l'habitat groupé : *De l'habitat groupé à l'éco-quartier*, le 15 novembre 2009, Association Eco Habitat Groupé.

Association Eco-Quartier, CAUE 67, 2010, *Le guide pratique de l'autopromotion*.

Abélès M., 1983, *Le lieu du politique*, Paris, Société d'ethnographie.

Bacqué M.-H., Rey H., Sintomer Y., 2005, *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*, La Découverte.

Bacqué M.-H., Vermeersch S, 2007, *Changer la Vie ? Les classes moyennes et l'héritage de Mai 68*, Editions de l'Atelier.

Bacqué M.-H., Sintomer Y, Flamand A, Nez H, 2010, *La démocratie participative inachevée. Genèse, adaptations et diffusions*, Editions Yves Michel.

Bacqué M.-H., Carriou C., 2011, « Participations et politiques du logement, un débat qui traverse le vingtième siècle », in Bacqué Marie-Hélène et Yves Sintomer, *La Démocratie participative. Histoire et généalogies*, La Découverte.

Bacqué M.-H., Sintomer Y., (dir), 2011, *La démocratie participative. Histoire et généalogie*, La Découverte.

Bidou C., 1984, *Les aventuriers du quotidien*, Presses Universitaires de France.

Blondiaux L., 2008, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*, Seuil.

Blondiaux L., Sintomer Y., « L'impératif délibératif », *Politix*, 15 [57], 2002, pp. 79-102.

Bonnin P. et Reynaud F., 1982, *Les utopistes du m2. Mouvement et expériences d'habitat autogéré*, Autogestions, n° 11.

Bonnin P. (dir.), 1983, *Habitats autogérés*. Paris, Syros.

Bramanti D., 2009, *Le comunità di famiglia. Cohousing e nuove forme di vita familiare*, Milano, Franco Angeli.

Caillé A., (dir), 2007, *La Quête de reconnaissance - nouveau phénomène social* La

Découverte, collection Textes à l'appui / Bibliothèque du M.A.U.S.S.

Carrel M., 2004, *Faire participer les habitants ? La politique de la ville à l'épreuve du public*, thèse pour le doctorat de sociologie, Université Paris V.

Carrel M., Neveu C., Ion J., (dir), 2009, *Les intermittences de la démocratie. Formes d'action et visibilité citoyennes dans la ville*, L'Harmattan.

Cassese S., 2011, *L'Italia : una società senza Stato ?* Le Edizioni del Mulino.

Colozzi I., Donati P., 1995, *Famiglia e cure di comunità, il difficile intreccio fra pubblico, volontariato e reti informali nell'Italia di oggi*, Milano, Franco Angeli.

Corcuff P., Ion J., de Singly F., 2005, *Politiques de l'individualisme*, Textuel.

De Singly F., 2000, *Libres ensemble*, collection Essais&Recherches, éditions Nathan.

De Singly F., 2003, *Les uns avec les autres*, collection Individu et société, éditions Armand Colin.

Detienne M., 2000, « Comparer l'incomparable », Le Seuil.

Fourniau J.-M., « L'expérience démocratique des "citoyens en tant que riverains" dans les conflits d'aménagement », *Revue Européenne des sciences sociales*, 45 (136), 2007, pp. 149-179.

Giddens A., 1986, *The constitution of society: outline of the theory of structuration*, University of California Press.

Hatzfeld H., 2005, *Faire de la politique autrement*, Pur/Adels.

Héliot R. (red), 2010, *Ville durable et écoquartiers. Comprendre la démarche pour agir aujourd'hui dans sa collectivité et sur son territoire*, Cédis.

Honneth A., 2000 (1^{er} éd. 1992) *La lutte pour la reconnaissance*, Editions du cerf.

Ion J., *Mobilisations militantes et représentation politique*, Cosmopolitiques, n°12, 2006, pp. 69-80.

Ion J., 1997, *La fin des Militants?* Editions de l'Atelier.

Ion J., 2001, *L'engagement au pluriel*, PUSE.

La Grange C., 2008, *Habitat Groupé. Ecologie, Partage, Convivialité*, Ed. Terre Vivante.

Lamine C., 2008, *Les AMAP : un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs ?* Gap, Yves Michel.

Leaf Christian D., 2006, *Vivre autrement: écovillages, communautés et cohabitats*, Ecosociété.

Leca J., 1991, « Individualisme et citoyenneté », in P. Birnbaum et J. Leca (dirs), *Sur l'individualisme*, Presses de Sciences Po.

Lietaert M., 2007, *Cohousing e condomini solidali. Guida alle nuove forme di vicinato e vita in comune*, Editrice Aam Terra Nuova.

Mariot N., « Pourquoi il n'existe pas d'ethnographie de la citoyenneté », *Politix*, 4 [92], 2010, pp. 165-194.

Maury Y., 2009, *Les coopératives d'habitants. Méthodes pratiques et formes d'un autres habitat populaire*, Bruylant.

Micheletti M., 2003, *Political Virtue and Shopping. Individuals, Consumerism, and Collective Action*, Palgrave Macmillan.

Neveu C., 1997, « Anthropologie de la citoyenneté », in M. Abélès et H-P. Jeudy (dirs), *Anthropologie du politique*, Armand Colin.

Neveu C., « Les enjeux d'une approche anthropologique de la citoyenneté » (titre français), numéro spécial « Villes, frontières, citoyenneté », *Sociologicheski Problemi*, n° 3-4, automne-hiver 2003, pp. 5-16.

Neveu C. (dir), 2007, *Cultures et pratiques participatives : perspectives comparatives*, L'Harmattan.

Olivier de Sardan J.P., « La politique du terrain » *Enquête*, Les terrains de l'enquête, 1995,

Sapio A., 2010, *Famiglie, reti familiari e cohousing. Verso nuovi stili del vivere, del convivere e dell'abitare*, Milano, Franco Angeli.

Sintomer Y., « Du savoir d'usage au métier de citoyen ? », *Raisons politiques*, 31, 2008, pp. 115-133.

Talpin J., « Jouer les bons citoyens. Les effets contrastés de l'engagement au sein de dispositifs participatifs », *Politix*, 75, 2006, pp. 113-134.

Traimond B., « La comparaison anthropologique aujourd'hui », *Ethnologie Française* 1/2005 (Vol. 35), p. 157-160.

Vigour C., 2005, *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*, La Découverte.

Volpi E. e B., 2002, *Una alternativa possibile. Le comunità di famiglie*, Ed. Monti.

Dossier: *Habitat coopératif: une troisième voie pour l'accès au logement?* *Révue Territoires*, Mai 2010

